



## Féeries

Études sur le conte merveilleux, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle

14 | 2017

Conte merveilleux et poésie

---

### Magali Fourgnaud, *Le Conte à visée morale et philosophique de Fénelon à Voltaire*

Paris, Classiques Garnier, coll. « L'Europe des Lumières », n° 43, 2016, 675 p.

Anne Defrance

---



#### Édition électronique

URL : <http://feeries.revues.org/1187>

ISSN : 1957-7753

#### Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

#### Édition imprimée

ISBN : 978-2-37747-012-9

ISSN : 1766-2842

#### Référence électronique

Anne Defrance, « Magali Fourgnaud, *Le Conte à visée morale et philosophique de Fénelon à Voltaire* », *Féeries* [En ligne], 14 | 2017, mis en ligne le 31 juillet 2017, consulté le 31 juillet 2017. URL : <http://feeries.revues.org/1187>

---

Ce document a été généré automatiquement le 31 juillet 2017.

© Féeries

---

# Magali Fourgnaud, *Le Conte à visée morale et philosophique de Fénelon à Voltaire*

Paris, Classiques Garnier, coll. « L'Europe des Lumières », n° 43, 2016, 675 p.

Anne Defrance

---

## RÉFÉRENCE

Magali Fourgnaud, *Le Conte à visée morale et philosophique de Fénelon à Voltaire*, Paris, Classiques Garnier, coll. « L'Europe des Lumières », n° 43, 2016, 675 p.

- 1 Depuis que les théoriciens et philosophes ont soulevé les nombreux problèmes afférant aux catégorisations génériques littéraires, au point d'en souligner les « impasses » (Jean-Marie Schaeffer), entreprendre une recherche sur un genre littéraire pour en repenser la définition et en réexaminer les frontières sur tout un siècle s'avère une démarche non démunie de courage. Démarche néanmoins nécessaire, surtout quand on observe que les caractérisations qui ont cours et circulent dans les manuels d'histoire littéraire (et, de ce fait, les nombreux documents à usage pédagogique accessibles sur la toile, ajouterai-je) résultent d'appellations intuitives et discutables.
- 2 C'est ainsi que l'on continue d'assimiler totalement le « conte philosophique » et le conte voltairien, et que l'on a pu affirmer que le « conte moral » avait été créé par Marmontel. Toutefois, dès le premier XVIII<sup>e</sup> siècle, nombreux sont les contes et les recueils qui affichent une intention morale ou philosophique, parfois les deux en même temps, les deux termes étant d'ailleurs à l'époque souvent pris l'un pour l'autre, note Magali Fourgnaud à l'orée de sa vaste enquête sur ce qu'elle pressent être une nouvelle catégorie de contes, un nouveau « sous-genre ». Elle le désigne sous l'appellation « conte à visée morale et philosophique » et en repère l'émergence dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, soit à

l'époque de parution des premiers contes de fées écrits. À la vérification de cette hypothèse (qu'elle applique à un vaste corpus de textes allant des contes de Fénelon jusqu'à la publication de la grande anthologie de Mayer, *Le Cabinet des fées*, 1786), elle a consacré une belle thèse de doctorat, menée sous la direction d'Aurélia Gaillard et soutenue à l'université Bordeaux Montaigne en 2013. Le livre que nous présentons ici en est la version remaniée.

- 3 Pour justifier le choix des termes désignant cette nouvelle catégorie de contes, l'auteur de ce volumineux essai souligne que si ces derniers sont « à visée morale et philosophique », c'est que leurs auteurs ont considéré le genre comme un terrain d'exploration et de conceptualisation, et qu'elle entend par ailleurs marquer la « porosité des contours » (p. 10) d'une catégorie générique définie à partir des effets que ces auteurs ont recherchés. Il s'agira donc notamment de « montrer que la fonction philosophique et morale de ces contes réside dans le mode de déchiffrement qu'ils induisent et dans la singularité de l'expérience qu'ils font vivre au lecteur » (p. 9), et comment ils s'y prennent pour y parvenir : l'expérience éducative qu'ils proposent fait appel à la fois à la raison et à la sensibilité. Qu'on ne se méprenne pas : il ne s'agit pas pour leurs auteurs de transmettre une leçon, mais de « dessiller les yeux du lecteur, de lui faire prendre conscience des mécanismes de l'illusion et de participer en ce sens seulement à son éducation morale, ce qui est bien le propre de la philosophie telle qu'elle est conçue au XVIII<sup>e</sup> s. » (p. 13). Le lecteur de cet ouvrage appréciera sans doute les utiles définitions et mises en perspective contextuelles apportées par l'introduction de l'ouvrage, le sous-genre étant né dans une époque où de nouveaux rapports se tissent entre philosophie et littérature. Les contes à visée morale et philosophique ont intégré dans leurs fictions les discours scientifiques, philosophiques et économiques contemporains, leurs auteurs s'attelant à toujours ménager une distance suffisante pour que leurs lecteurs trouvent la latitude nécessaire à une relation interactive : l'ensemble de l'ouvrage en fera la démonstration de manière précise et convaincante, par la présentation et l'analyse de contes écrits par des auteurs phares, certains évidemment attendus (Fénelon, Montesquieu, Diderot, Rousseau et Voltaire), d'autres moins (Saint-Hyacinthe et Crébillon).
- 4 Avant de se livrer à l'étude détaillée qui permettra de préciser au cas par cas les enjeux épistémologiques de ces fictions et de comprendre leurs modes de décryptage, M. Fourgnaud consacre une grande première partie de son ouvrage à la définition de la poétique du sous-genre. La tâche n'est pas simple, puisque cette catégorie recouvre « des textes de formes, de registres et de thématiques très variés, remettant ainsi en cause les critères génériques traditionnels » (p. 23). Elle commence par comparer les paratextes (titres et sous-titres, épigraphes, frontispices, préfaces) d'œuvres exhibant des indices de leur probable affiliation dans le sous-genre, ensuite elle passe en revue les dispositifs dans lesquels ces textes sont intégrés (périodiques, recueils...). De cette comparaison certaines caractéristiques communes ressortent, ainsi que la possibilité d'une cartographie des œuvres en fonction de deux polarités : d'un côté les textes manifestement animés par une visée moralisatrice, d'un autre ceux qui émanent d'une intention plus explicitement « émancipatrice » (p. 24). La présentation en tableaux de certaines de ces rubriques rend sensible l'abondance des textes qui affichent la volonté de proposer un message moral ou philosophique, perceptible sous les fréquentes annonces d'un contenu allégorique, ce qui invite implicitement le lecteur à un décryptage (notons que M. Fourgnaud, à la suite d'Aurélia Gaillard, aura rappelé dès l'introduction que l'allégorie, à l'époque, a changé de

sens). Après l'étude des indices externes, vient celle des indices internes : personnages, actions, espaces, dispositifs énonciatifs sont passés au crible les uns après les autres. Au fil de ces analyses rigoureuses, les traits caractéristiques du « nouveau sous-genre » sont bel et bien dégagés, et les conclusions de ces comparaisons sont intéressantes d'autant qu'elles permettent de mesurer l'évolution du pacte de lecture de la fiction fabuleuse, de prendre acte du déplacement du rapport entre l'histoire narrée et sa signification, entre la composante fictionnelle et la composante discursive des contes. Ceux-ci « instaurent un pacte de lecture moins allégorique qu'analogique », l'analogie n'étant plus uniquement une figure de style, mais un « outil de pensée » : en effet, « le conte à visée morale et philosophique entend amener le lecteur à expérimenter différentes perspectives, à faire des comparaisons, à établir des liens entre ce qui était *a priori* sans rapport, donc à transférer, dans le domaine moral et philosophique, la méthode empirique et expérimentale » (p. 173).

- 5 Au terme de l'analyse, l'hypothèse de départ selon laquelle un nouveau sous-genre est apparu est confirmée, quoique chaque texte affilié ne regroupe pas l'ensemble des critères retenus, note l'auteur. « Par "sous-genre", il ne faut donc pas entendre une nouvelle classification de textes exclusive, ni l'essence d'une nouvelle catégorie, qui déterminerait un programme d'écriture » conclut M. Fourgnaud (p. 473). En effet, et d'ailleurs on peut se demander si la non-prise en considération de certains contes les exclut forcément du sous-genre. Ainsi, le seul conte de Perrault que l'auteur de l'essai y affine est *Griselidis*, les contes de M<sup>me</sup> d'Aulnoy et des premières conteuses en sont exclus, sauf les deux contes de M<sup>me</sup> de Murat rassemblés dans ses *Histoires sublimes et allégoriques* (c'est ce dernier qualificatif qui leur vaut probablement d'avoir attiré son attention). De *Griselidis*, qui peut s'entendre — la critique l'a prouvé — comme une démystification de l'idéal monarchique, M. Fourgnaud fait valoir la multiplicité d'interprétations possibles, garantes de la non-univocité du message, critère nécessaire à l'affiliation du texte au sous-genre. Par ailleurs, « la nouvelle met en scène l'illusion et la désillusion du personnage, conduisant le lecteur à s'interroger sur les pouvoirs de la fiction elle-même » (p. 68). Certes, mais on pourrait faire valoir que tel est le cas de nombreux autres contes non retenus dans le corpus, qui satisfont aussi à d'autres critères de la catégorie. Ainsi, l'auteur exclut la majorité des contes qui s'achèvent, comme les fables, par une morale, parce qu'un conte à visée morale et philosophique refuse le « prêt-à-penser », au contraire du conte édifiant. On pourrait répondre à cela que les moralités des contes de Perrault, M<sup>me</sup> d'Aulnoy ou leurs épigones ne sont pas pour autant prescriptives, mais relèvent de l'observation critique du moraliste, qu'elles ne sont pas dénuées d'ironie légère, et laissent tout à fait place au jugement personnel des lecteurs, sans indiquer trop lourdement d'itinéraire à suivre, et tout en traitant de questions morales et philosophiques (celles de la liberté individuelle, de l'égalité des sexes, du mariage, etc.). Les moralités des contes de M<sup>me</sup> d'Aulnoy sont par ailleurs parfois décalées, celles de Perrault sont souvent doubles, ce qui leur confère une réflexivité coïncidant à l'un des critères retenus, les narrateurs des contes de Perrault laissant implicitement entendre que le sens du conte est ouvert, que le lecteur peut y ajouter — pourquoi pas — une troisième moralité, une quatrième, etc.
- 6 Quoi qu'il en soit, l'auteur de l'ouvrage met remarquablement en évidence « la complexité et la variété des nouveaux rapports qui s'établissent entre la fiction (en particulier le conte) et la pensée morale et philosophique au XVIII<sup>e</sup> siècle » (p. 473). Le lecteur, parvenu au terme de sa lecture, est absolument convaincu du fait que « la pensée philosophique et

morale peut s'exprimer par d'autres voies (par d'autres voix) que l'argumentation, par celles de la fiction littéraire » (p. 483). L'essai constitue, pour ces démonstrations servies par la finesse et la rigueur des analyses d'ensemble et de détail, un ouvrage d'importance et témoigne de la vitalité de la recherche dans le domaine du conte littéraire. Il apporte des éclairages neufs sur des auteurs connus et moins connus.

- 7 Signalons enfin que l'étude est complétée par un volumineux paratexte (200 pages environ) composé d'illustrations (frontispices et culs de lampe), d'une annexe reproduisant les préfaces des contes à visée morale et philosophique, d'une autre annexe proposant les résumés de 80 contes. Une bibliographie abondante et deux index l'achèvent (un index du corpus totalisant une soixantaine de noms d'auteurs de contes, et un index général des auteurs).

---

## AUTEURS

**ANNE DEFRANCE**

Université Bordeaux Montaigne / UMR LITT&ARTS, Université Grenoble Alpes